



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI DES POLITIQUES DE REFORMES ET DES PROGRAMMES FINANCIERS

**Revue nationale de mise en œuvre des
réformes dans les ministères et institutions de l'Etat à fin décembre 2022**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du suivi des réformes, le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), a organisé le 19 janvier 2023, par visioconférence, la revue de mise en œuvre des réformes à fin décembre 2022 dans les ministères et institutions de l'Etat.

Cette revue a connu la participation d'une centaine de cadres issus des départements ministériels et des institutions de l'Etat, du secteur privé, des organisations de la société civile ainsi que des partenaires techniques et financiers.

Cette rencontre intervient après la 4^{ème} session des réunions trimestrielles de suivi des réformes de l'année 2022, tenue en décembre 2022 avec, pour objectif de : (i) faire le point des réalisations de l'année 2022 avec l'ensemble des acteurs ; (ii) faire un retour d'expériences pour identifier les forces et faiblesses dans la mise en œuvre des réformes au cours de l'année 2022 ; et (iii) tirer des leçons à prendre en compte dans le processus d'actualisation des réformes pour la période 2023-2025 et dans l'élaboration des plans de travail et budget annuel (PTBA 2023) des réformes.

La cérémonie d'ouverture des travaux de cette revue a été présidée par Monsieur Kpowbié Tchasso AKAYA, Secrétaire Général, représentant le Ministre de l'Économie et des Finances.

Dans son allocution d'ouverture, le représentant du Ministre de l'Économie et des Finances a souligné les progrès réalisés par notre pays dans la mise en œuvre des réformes. Il a relevé l'importance des revues qui constituent un cadre d'analyse avec tous les acteurs permettant de recueillir les contributions et d'améliorer le suivi et la mise en œuvre des réformes. Il a rappelé l'éligibilité du Togo au programme compact de Millenium Challenge Corporation (MCC) des Etats-Unis en décembre dernier, fruit d'intenses réformes qui confirme le titre de champion des réformes du Chef de l'Etat. L'engagement et le leadership de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna

GNASSINGBE, sur les réformes contribue inexorablement à l'atteinte des objectifs de la feuille de route gouvernementale Togo 2025.

L'intervention du Secrétaire Général du ministère de l'économie et des finances a été suivie de la présentation du rapport de mise en œuvre des réformes à fin décembre 2022 dans les ministères et institutions de l'Etat. Cette présentation a porté sur l'état de mise en œuvre des réformes prioritaires de la feuille de route et des réformes opérationnelles notamment les réformes de la gestion des finances publiques et les réformes au niveau sectoriel. S'agissant plus précisément des réformes de la gestion des finances publiques et des réformes au niveau sectoriel il ressort des résultats que les taux d'exécution physique et financière se situent respectivement à 75% et à 68% à fin décembre 2022. Les participants ont pris connaissance de quelques défis en matière des réformes et des approches de solutions sont envisagées ainsi que la méthodologie de sélection, de programmation et de suivi évaluation des réformes.

La présentation a été suivie d'échanges ayant permis aux participants de poser des questions d'éclaircissement et de faire des propositions pour améliorer la conduite des réformes dans les ministères et institutions de l'Etat.

Ces échanges ont été modérés par le Secrétaire Permanent chargé du suivi des réformes et ont porté, entre autres, sur : (i) les mesures d'accompagnement à prendre pour améliorer davantage la mise en œuvre des réformes ; et (ii) le dispositif de contrôle et d'audit notamment la mise en place des structures d'audit et d'inspection au sein des départements ministériels et institutions de l'Etat conformément à la loi organique relative aux lois de finances.

De manière générale, les participants ont proposé : (i) d'insérer les réformes communautaires UEMOA dans les plans de travail et budget annuel (PTBA 2023) des réformes des ministères ; (ii) d'opérationnaliser le fonds d'études destiné à la réalisation des études dans la mise en œuvre du programme des investissements publics ; (iii) de doter les ministères de lignes budgétaires pour leur permettre de renforcer les capacités des agents ; (iv) de renforcer les capacités du Secrétariat Permanent chargé des réformes (SP-PRPF) par la mise en place d'une cellule pour la collecte et l'analyse des informations statistiques sur les réformes.

Le Secrétaire général, représentant le Ministre de l'Economie et des Finances, a remercié les participants pour leurs propositions pertinentes et les observations formulées pour améliorer la mise en œuvre des réformes.

Lomé, 25 janvier 2023.

